

L'Echo des Bois-Francis

Journal hebdomadaire

—PUBLIÉ—

A Arthabaskville, P. Q.

ul écrit inséré sans nom responsable

PRIX D'ABONNEMENT:

Canada et États-Unis: \$1.00 payable d'avance

TARIF DES ANNONCES:

ire insertion, 12c. par ligne

2e 8c.

Conditions spéciales pour annonces d'affaires

rapports, réclames, etc., etc.

L'Echo des Bois-Francis

ARTHABASKVILLE, 9 Avril 1898

CHRONIQUE POLITIQUE.

LE BUDGET

DÉFICIT DE 517,981

TEMPÊTE LIBÉRALE

LES FONDS DES ÉCOLES DU MANITOBA

LA LOI DU CENS ELECTORAL

REDUCTION DES ÉPARGNES DU PEUPLE

M. Fielding a prononcé cette semaine, son discours sur le budget. Pour ceux qui ont suivi la politique depuis plusieurs années, il est facile d'établir une comparaison entre le ministre actuel et ceux qui ont précédé sous le gouvernement conservateur. M. Fielding se sent de la ruse libérale et du humbug américain, lorsqu'il essaie de dissimuler les déficits.

Les dépenses d'administration, contrairement à ce qu'avaient promis les libéraux, ont considérablement augmenté. En 1896, on voit, par ce discours du ministre, que les dépenses étaient de 36,949,142. En 1897, première année du gouvernement libéral, elles augmentent de un million et demi de piastres, les portant à \$38,349,759, et seront de 38,750,000 en 1898.

Voilà pour le passé et le présent. A présent, M. Fielding nous annonce que, pour la prochaine année, c'est-à-dire 1898-99, les dépenses seront de 39,134,000, soit une augmentation de \$2,184,853 sur 1897.

Pour des gens qui proclamaient une honte, la dépense de trente six millions, que penser de leur déclaration? Ou ils ne savaient ce qu'ils disaient, ou ils sont incapables d'administrer avec économie; pas d'autre alternative.

Quant aux revenus, M. Fielding annonce que pour 1896-97, ils ont été de \$37,839,778. Or, comme les dépenses ont été de 38,349,750, il en résulte un déficit bien évident de 519,981, un peu plus d'un demi million.

M. Fielding, faisant les mêmes prophéties que l'année dernière, annonce qu'il y aura un surplus pour le nouvel exercice.

Cette promesse ne vaut pas mieux que les dernières, et au lieu de tenter de tromper le public par ce miroitement de surplus futurs, il y aurait plus de mérite à donner un peu plus d'exactitude aux avancés.

Pour ce qui est de la dette nette, elle a eu sa part d'augmentation depuis deux ans. Elle est maintenant à 271,538,596 de 258,497,432 qu'elle était en 1896, soit une augmentation de treize millions en deux ans.

Pas beaucoup pour un gouvernement libéral, dont le scrupule allait à dénoncer comme infamie, la dette laissée par les conservateurs.

Pour justifier le déficit, M. Fielding donne le spécieux prétexte que les gouvernements conservateurs, négligeant une grande partie de l'administration, ont obligé les libéraux à faire de grandes améliorations.

Belle et grande réforme! Mais les libéraux devaient connaître les déficiences. L'ont-ils jamais dit? Pourquoi ne s'en sont-ils pas plaints, étant intéressés, quoique dans l'opposition, à la bonne administration de la chose publique.

Non, c'est une raison..... et une grosse!

Pour éviter un prochain déficit, M. Fielding annonce une augmentation de droits d'importation sur certains objets, et malgré leurs idées libérales, il y aura une taxe sur le sucre jaune, précisément celui qu'achève la classe ouvrière, tandis que le sucre granulé passera comme d'habitude.

A propos du fameux tarif préférentiel pour l'Angleterre, M. Laurier, après réflexion, s'étant aperçu que non seulement l'Angleterre en bénéficiait, mais aussi toutes les nations ayant des traités de commerce ou des en-

tentes de commerce avec l'Angleterre, s'est décidé de remettre sur le métier ce fameux projet, en proposant de limiter considérablement sa bétise.

Beaucoup de promesses comme on le voit; beaucoup de choses bâclées en un tour de main; mais aussi beaucoup de misère pour ce pauvre gouvernement qui voit la marée montante des déficits, de l'augmentation de la dette et surtout de la discorde.

La tempête libérale sévit avec une recrudescence notable sur ce qu'on a vu l'automne dernier. M. Tarte en fait tous les frais; c'est le Jonas de la barque libérale, au dire des profanes. M. Leboeuf, un libéral important de Montréal, dénonçait, la semaine dernière, avec une virulence peu ordinaire M. Tarte. M. Leboeuf prétend justifier les clubs libéraux de leur manque de discipline par la seule présence de l'intrus Tarte. Il faut le jeter hors du ministère instantanément, ne pas tarder trop.

De son côté le journal à Tarte "La Patrie", prenant le bœuf par les cornes, lui décoche une dépêche, dans laquelle il est dit que le gouverneur général, n'ayant plus confiance en M. Laurier fera mander M. Leboeuf à Ottawa, pour former un ministère.

Pour qui connaît la portée d'une telle insulte à notre gouverneur, comprend que le journal "La Patrie" pas plus que son idole Tarte, ne respecte nos institutions et ceux qui en sont à la tête. Nous avons aujourd'hui le honteux spectacle d'un homme qui n'est considéré chez lui nulle part, d'un homme contre qui se déchaine la rage libérale, enfin d'un homme qui en dépit de tout, dit "je suis ministre, j'y reste," et cela en face de ceux qui demandent sa déchéance.

Une chose certaine, c'est que Tarte se rira, se moquera de toutes ces divisions intestines du parti libéral; on ne réussira pas à jeter ce Jonas par dessus bord; nous ne croyons pas qu'il y ait de balaine pour lui.

Le gouvernement Laurier, non content d'avoir trahi la cause des écoles du Manitoba, veut ajouter le complément direct, propre à démontrer l'intention hypocrite qu'il avait en sacrifiant les écoles catholiques.

En vertu de la loi des Terres Fédérales, qui se retrouve au chapitre 4 des Statuts Révisés du Canada, une partie des terres publiques a été réservée pour fournir aux besoins de l'instruction publique.

L'intérêt, provenant du capital perçu sur la vente de ces terres publiques, devait être payé au gouvernement de la province pour le soutien des écoles. C'était une garantie qui assurait le bon fonctionnement du système d'éducation.

Le gouvernement Laurier, voulant faire acte de générosité envers son ami Greenway, le cowboy, présente une mesure pour donner, non pas l'intérêt, mais le capital provenant de la vente de ces terres.

C'est la consommation de la trahison des écoles du Manitoba: on ne peut être plus audacieux.

M. Laurier, connaissant le fourbe Greenway, devrait, il nous semble, parer aux événements aussi dangereux que va amener une semblable mesure.

Si M. Laurier croit que ce cadeau donnera le farouche Greenway, il est bien crédule. Greenway a menti en plus d'une circonstance; il a trahi sa parole comme l'on fait d'un sale chiffon; il a foulé aux pieds la constitution, il s'est moqué de tout, même de Sir Wilfrid Laurier.

Cette somme de \$300,000 que le gouvernement Laurier veut donner au gouvernement Greenway est un nouveau sacrifice à infliger à nos compatriotes de Manitoba, car, chose certaine, ils n'en auront jamais la jouissance.

Le grand journal La Patrie fait de grands efforts pour détruire le Sénat. Quand on connaît la différence entre ceux qui composent le Sénat et M. Tarte, il est facile de choisir. La Patrie comme l'Union des Cantons de l'Est prêche dans le désert en s'attaquant au Sénat. Le Sénat est la clef de voûte de nos institutions.

On tente de faire une comparaison entre l'action actuelle du Sénat et celle de la chambre des Lords au sujet du bill de réforme en Angleterre. Autant de différence qu'entre le jour et la nuit. Le Reform bill se rapportait à la réforme de la division électorale, à la plus grande extension du suffrage populaire, ainsi qu'à la procédure électorale et aux abus de corruption électorale. Ce bill resta de 1745 à 1831 sans pouvoir arriver à bon port, et ce n'est qu'en 1832 qu'il passa.

Dans le cas du Yukon il s'agit

d'empêcher un schéma des plus honteux. La chambre, bien que sensée, représente la volonté populaire, est susceptible de se laisser guider par l'esprit de partialité.

L'affaire du Yukon n'est pas une question qui touche directement à la base du système représentatif comme la question du reform bill. On dit bien "mais la volonté du peuple a été foulée aux pieds par le Sénat".

Erreur profonde et facile à concevoir.

On oublie trop facilement le point important, que le Sénat est placé comme surveillant des intérêts du peuple; c'est le gardien fidèle qui voit à ce que la chose publique soit bien administrée par le gouvernement et la chambre basse.

La Patrie, le Soleil, L'Union reprochent au sénat sa partialité. Mais que se passe-t-il aux communes!

Il n'y a qu'à retourner l'argument pour en voir le ridicule. D'ailleurs, n'est-il pas logique que les sénateurs, indépendants dans leurs actions, n'étant soumis à ce régime électoral où la cabale plus que le mérite souvent, fait les députés, n'est-il pas vrai qu'il y a cent fois plus raison de croire à la bonne décision de ces hommes?

D'un autre côté, puisqu'on s'en prend à la volonté populaire, nous demandons à La Patrie, au Soleil à l'Union des Cantons de l'Est, ce que pense le peuple des élections. Mais qu'on aille faire un tour dans les comités; qu'on étudie les manœuvres électorales; qu'on cherche ce qui fait le nerf de la guerre, enfin, qu'on se demande ce qui conduit au poll la majorité. Et, après cela, nous sommes assurés de la conviction que le peuple doit être fier de son gouvernement.

Ces deux gardiens occupaient leur poste depuis un grand nombre d'années, et remplissaient leur devoir d'une manière irréprochable.

Mais il faut des places pour les affamés, et l'on fait jouer la guillotine.

Encore deux destitutions! Le gouvernement fédéral vient de destituer deux bons et fidèles employés publics, dans le comté de Kiamouraska: M. J. B. Desjardins et David Desjardins, gardiens de phare, le premier, à Kameouraska, et le second, aux Pélerins, en face de St-Audré.

Ces deux gardiens occupaient leur poste depuis un grand nombre d'années, et remplissaient leur devoir d'une manière irréprochable.

Mais il faut des places pour les affamés, et l'on fait jouer la guillotine.

On lit dans la "Patrie" du 5 avril: "Il faut que la constitution canadienne soit amendée de façon à permettre aux gouvernements de nommer autant de sénateurs qu'il en faut..... afin que le premier ministre et ses collègues puissent gouverner".

Où, il faut en nommer autant qu'il en faut.

C'est bien clair et ça doit être quelque chose de pas si mal que des sénateurs!

Voyez la "Patrie" du 6 avril:

"Que vient donc faire ici l'intervention brutale et inconsciente d'une Haute Assemblée au mépris de toutes les notions parlementaires, au mépris de la correcte conception constitutionnelle?"

"Nos irresponsables bloquent la législation se conduisant comme s'il n'y avait plus de chambre de députés. Gare à eux, car ce jeu-là ne durera pas longtemps et la constitution qui leur permet d'étouffer le régime populaire sera certainement amendée: il est insensé de voir au-dessus de la volonté populaire s'élever une chambre composée en majorité de rhumatisants, de vieillards en enfance, de politiciens usés et décapés."

Logiques n'est-ce pas?

Si le sénat est composé de rhumatisants, etc., etc., pourquoi suggérer d'agrandir l'hôpital et d'augmenter le nombre de lits ou de cellules? Pour que le ministère soit incontrôlable?

Ce sont là des effets du rabâchage de la "Patrie" sur le sénat.

On y brave tout, même le bon sens commun.

Incendie considérable

A VICTORIAVILLE

Mercredi, la population de Victoriaville, plongée dans le sommeil, a été soudainement réveillée vers 11 1/2 hrs par le cri d'alarmes "au feu, au feu".

Au premier moment tous croyaient que le feu consumait notre belle manufacture de meubles, et chacun de se diriger de ce côté. Mais les flammes qui se projetaient sur le fond du ciel, indiquèrent bientôt que le théâtre de l'incendie se trouvait en face de l'église, à la maison de M. W. Farley, manufacturier de cuir.

Le feu d'après les versions les plus vraisemblables aurait originaire dans une étable située en arrière de la demeure de M. Farley.

Comme cette étable est tout en bois, le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Les flammes projetées du siège principal de l'incendie, avait établi un courant de vent qui se dirigeait dans la direction de la maison St-Pierre, et à tout instant des morceaux de charbons ardents tombaient sur le toit.

La chaleur intense menaçait aussi de mettre le feu au long pan de gauche. A un moment donné le danger devint si imminent, qu'on commença à sortir le ménage de la maison. Vers une heure après minuit, tous les pans en brique de la résidence de M. Farley, s'écroulèrent, éteignant en partie le foyer le plus dangereux de l'incendie.

Le feu ne tarda pas à envahir toutes les parties, et bientôt de noirs tourbillons de fumée, éclairés de temps à autre par les flammes, nous indiquaient le ravage que faisait l'élément dévastateur.

Les citoyens attirés par le désir de secourir leur concitoyen, firent beaucoup d'efforts pour arrêter l'incendie qui ne tarda pas à se communiquer par une allonge de l'étable à la magnifique résidence de M. Farley, et quelques instants après on pouvait entendre les vitres de la maison se casser sous la pression de la fumée. En quelques minutes, les flammes avaient tout envahi et il n'y avait plus qu'à protéger les maisons voisines.

La résidence de M. St-Pierre qui se trouve située à 50 pieds à peu près, a été sauvée du feu, grâce à l'énergie de nos braves concitoyens qui, en cette occurrence ont montré un courage vraiment héroïque.

Banques d'épargne postale

DÉPÔT ET INTÉRÊT

Ottawa, 5. —Le rapport officiel relatif aux banques d'épargne postales constate que les mandats d'argent émis en 1896-1897 ont été au nombre de \$1,162,200; la valeur était de \$12,408,712.88, soit une augmentation en nombre de \$31,057 sur l'année précédente et une diminution en valeur de \$94 629.74 pour la période correspondante.

La moyenne des dépôts pendant l'année a été de \$51.02 et la moyenne des retraits de \$83.76.

La balance moyenne restant au crédit des dépôts est, au 30 juin 1897, de \$238 55.

Le rapport qui tend à préparer l'opinion

